AGIR pour la BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Diagnostic de la Biodiversité Communale

Bettancourt-la-Ferrée

Haute-Marne - Grand Est

Bettancourt-la-Ferrée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

La LPO et les DBC

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité.

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- Protection des espèces
- Préservation des espaces
- Éducation et sensibilisation

Les Diagnostics de la Biodiversité Communale découlent d'une prise de conscience, lors du Grenelle de l'environnement, de la nécessité d'améliorer les connaissances à l'échelle locale en matière de biodiversité. Ainsi, il faut encourager l'appropriation des enjeux liés au territoire par les élus locaux et par les habitants.

Dans ce contexte, la LPO a réalisé en 2021 des inventaires faunistiques sur le territoire tout en complétant l'inventaire floristique réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur faune-champagne-ardenne.org. Ce portail héberge plusieurs millions d'observations issues d'observateurs bénévoles et de structures partenaires citées en 4ème de couverture).

Sommaire

Présentation 1
1. Localisation et contexte écologique 1
2. Diversité 2
Résultats 3
3. Milieux et végétation 3
4. Faune observée 5
Gestion et aménagements proposés 9
1. Les bords de routes et de chemins 9
2. Les mares 9
3. La lutte contre les espèces invasives 10
4. Les friches et pelouses sèches 10
5. Les cultures 11
6. Les boisements 11
7. La rivière 12
8. Le village et ses jardins 12
9. Les bassins et les zones humides 13
10. Les prairies et pâtures 13
Conclusion 14
Annexes 15

Présentation

1. Localisation et contexte écologique

D'une superficie d'un peu plus de 5 km², la commune haut-marnaise de Bettancourt-la-Ferrée est située entre Perthois et Champagne humide, au nord de la ville de de Saint-Dizier. Environ 1 800 habitants résident dans cette commune. Le relief est assez peu marqué, le territoire est principalement forestier, cultivé ou prairial. Le reste est urbanisé même s'il reste par endroit des friches et prairies au futur incertain. Des milieux humides ont été créés ou restaurés sur le parc d'activités de référence et l'Ornel coule du nord au sud de la commune. Le point culminant se situe à 196 m dans le Haut-Bois au nord de la ville. Ce bois et la forêt domaniale font d'ailleurs partie d'une ZNIEFF de type 2. L'ouest de la commune fait partie de la Zone Ramsar de Champagne humide.

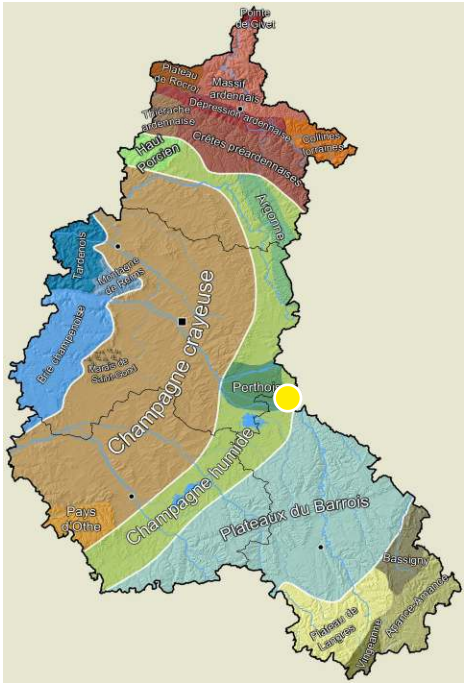

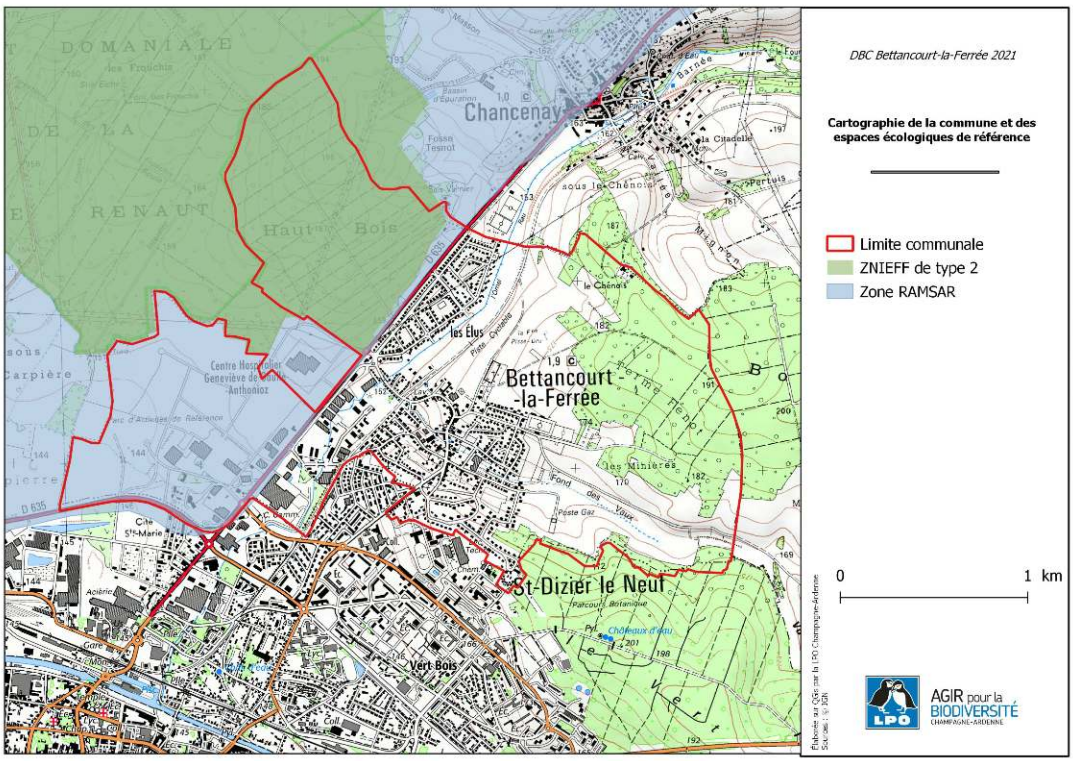

2. Diversité

La commune de Bettancourt-la-Ferrée possède quelques atouts pour abriter une faune et une flore variées. La mosaïque d'habitats est diversifiée, d'autant plus que le territoire communale est réduit. Chaque habitat permet d'accueillir des espèces qui lui sont inféodées. Plus les habitats sont divers, plus la biodiversité y est importante. La majorité des habitats sont en bon état, les plus menacés sont ceux situés sur le parc d'activités de référence. D'autres sont menacés par l'absence de gestion qui conduisent à une fermeture des milieux ouverts. L'objectif global est de conserver cette variété d'habitats et d'améliorer les capacités d'accueil de la biodiversité. Entre forêts, milieux humides, habitats secs, cultures ou contexte urbain, les espèces peuvent trouver les conditions dont elles ont besoin !

Boisement : Les boisements encadrent la commune, ce sont des forêts mâtures présentant des chênes âgés. Ils permettent à la faune et la flore forestières de trouver des habitats de qualité. Ils participent également à donner aux paysages à proximité de la commune, un aspect nature.

Bâti et jardin: Entité centrale du territoire, une majorité d'espèces communes vivant à proximité de l'Homme et liée au bâti y a été recensée. C'est une entité à ne pas négliger.

Bassin, prairie humide : Des bassins artificiels ont été créés dans le parc d'activités. Leur conception leur permet de créer des habitats très attrayants pour la biodiversité. Une vaste prairie humide est également présente. Son intérêt pour la biodiversité est également indéniable.

Culture : Habitat assez peu présent sur le territoire, il est aussi le plus pauvre en biodiversité. La présence d'éléments plus naturels à proximité limite un peu l'impact sur la biodiversité.

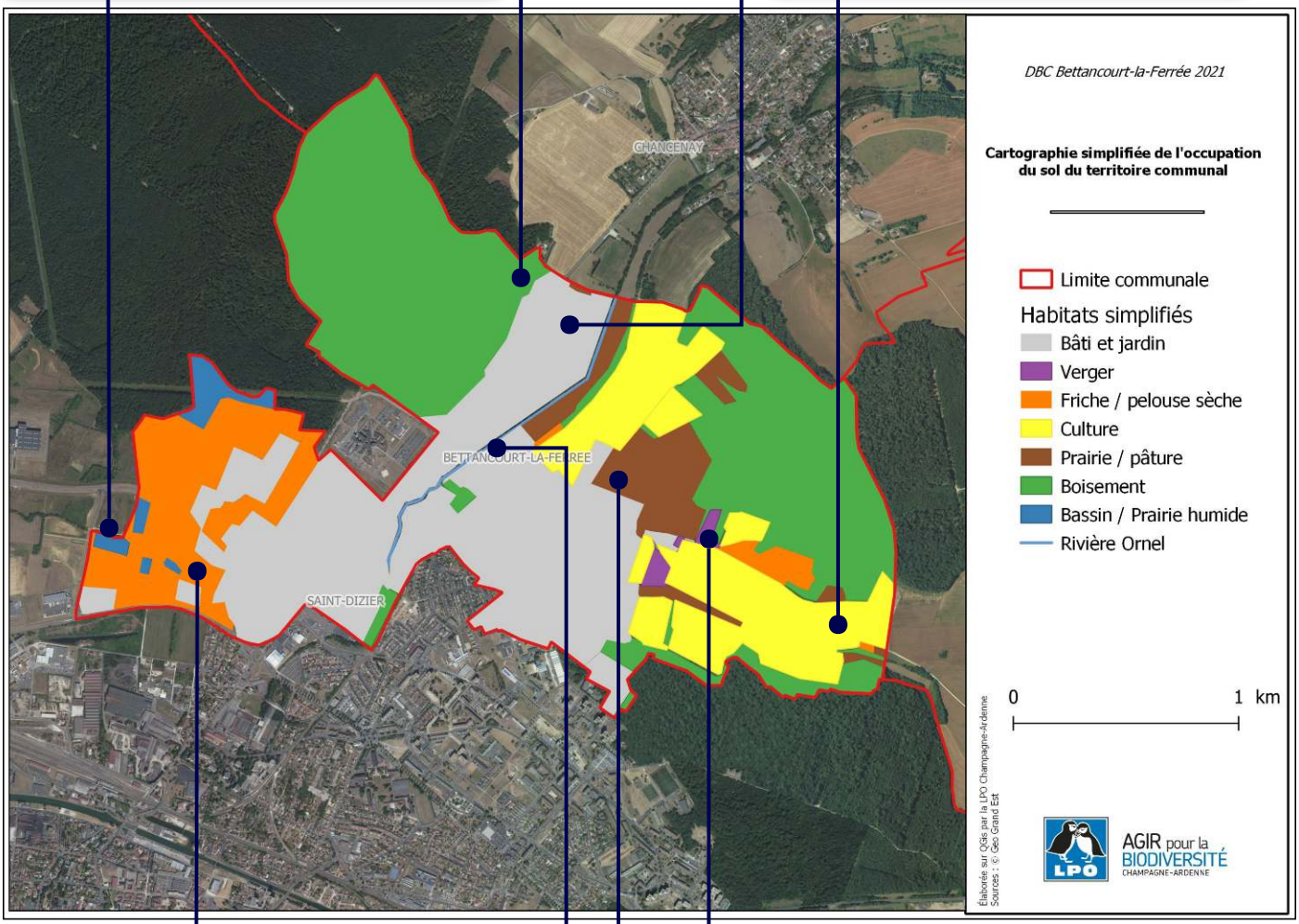

Friche, pelouse sèche : Il existe à plusieurs endroits de la commune des friches ou des boisements claires présentant une végétation typique de Champagne. Ces endroits sont les plus riches pour la flore et les insectes.

Vergers relictuels : De rares vergers sont encore présents en bordure de la zone urbanisée. Auparavant plus nombreux, ils régressent avec l'expansion de l'urbanisation depuis les dernières décennies.

Ripisylve, vallée de l'Ornel : Traversant le territoire, l'Ornel permet de créer un corridor permettant la circulation des espèces dans un espace urbanisé en partie.

Prairie et pâtures : Quelques prairies et pâtures existent sur la commune. Elles sont intéressantes pour la biodiversité d'autant plus qu'elles accueillent des haies, des arbres isolés et des bosquets.

Résultats

3. Milieux et végétation

3.1 Les milieux

Huit grandes entités de milieux ont été répertoriées sur le territoire communal, ce qui est important. Certains milieux comme des pelouses sèches, ou des prairies humides, abritent une faune et une flore patrimoniales. Comme à l'échelle régionale, ils sont en régression sur la commune, c'est pourquoi les actions de conservation de ces milieux à enjeu fort sont prioritaires.
L'ensemble des habitats sont susceptibles d'évoluer dans le temps en raison de l'absence de gestion, d'urbanisation, de mise en culture, de plantations d'arbres ou de méthodes inappropriées de gestion.

Bord de piste cyclable avec banquette herbeuse

LES MILIEUX REMARQUABLES

Les friches, pelouse sèches
Même si les principales surfaces concernées par cet habitat se localisent au niveau du parc d'activités de référence, d'autres sites plus réduits existent notamment à l'est de la commune. Ces milieux jouent un rôle très important dans l'accueil de la biodiversité. Ces milieux dits ouverts sont en effet en déclin, étant donné que naturellement, ils se ferment par absence d'entretien. Ils sont riches en flore et en insectes. De nombreux oiseaux, nichant souvent au sol, les fréquentent. Les oiseaux des milieux de lisières forestières viennent également s'y nourrir régulièrement. Les actions de préservation et de restauration doivent donc être prioritaires sur ce type de milieu.

Les prairies humides, mares et bassins
Localisés à l'ouest de la commune pour les bassins et les prairies humides, il existe également des mares dignes d'intérêt dans les boisements de l'est. Les zones humides ayant fortement régressées au cours des dizaines d'années précédentes, il est urgent de maintenir et de restaurer, voire de recréer celles-ci. Les bassins de rétention à l'ouest de la commune en sont de bons exemples, car bien qu'artificiels, ils ont été bien conçus et constituent aujourd'hui des milieux à part entière et à fort intérêt à l'échelle de l'agglomération.

Les prairies de fauche
Habitat en fort déclin en lien avec la baisse de l'élevage, ces parcelles agricoles permettent pourtant d'héberger de nombreuses espèces qui recherchent la strate herbacée et/ou les haies. Ce type de production agricole joue un rôle important dans le maintien d'un paysage bocager qui à toute sa place en Champagne humide. Lorsque ces parcelles disparaissent c'est souvent pour être transformées en cultures céréalières ou sont urbanisées. L'intérêt pour la biodiversité en est alors fortement dégradé.

3.2 La flore

Seules les espèces notées après 1990 ont été prises en compte. Ainsi 273 espèces ont été recensées par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien auxquelles s'ajoutent 69 espèces notées en 2021 dans le cadre du DBC. Le total des espèces connues de flore à ce jour s'élève à **342 espèces**. Parmi celles-ci, 1 est inscrite sur la liste rouge de Champagne-Ardenne en catégorie quasi-menacée : le Lin à feuilles menues (*Linum tenuifolium*). En outre, il est important d'indiquer que 31 espèces ont un enjeu de conservation fort ou assez fort pour la commune, comme le Séneçon des bois (*Senecio sylvaticus*), le Pourpier d'eau (*Lythrum portula*) ou la Gesse de Nissole (*Lathyrus nissolia*). Les plantes les plus patrimoniales sont aussi bien liées aux milieux humides, secs ou forestiers, preuve de la diversité des habitats.

L'Ophrys abeille est une orchidée, ici forme flavescens

Quelques plantes remarquables

Le Séneçon des bois *(Senecio sylvaticus)*

Seules 3 communes en Haute-Marne accueille cette espèce depuis l'an 2000. La commune de Bettancourt représente donc un enjeu fort pour la conservation de cette espèce. Plante pouvant être assez grande (plus d'un mètre), elle fleurit entre juin et août. Elle apprécie les clairières et les coupes forestières qui permettent une luminosité suffisante. On voit à travers cette espèce que l'exploitation de la forêt n'est pas incompatible avec la présence de la flore, du moment que cette exploitation soit raisonnée.

Le Pourpier d'eau *(Lythrum portula)*

Cette espèce couchée, recherche des sols humides. Les terres et grèves exondées, les chemins forestiers humides, les fossés et mares peu profondes sont propices. Étonnamment cette plante apprécie les sols acides. Un petit noyau de population existe entre le lac du Der et Saint-Dizier. Même si ses fleurs sont réduites et discrètes, elles s'épanouissent entre juin et octobre. Les bassins créés sur le parc d'activités de référence sont des milieux favorables au développement de cette espèce rare.

La Gesse de Nissole *(Lathyrus nissolia)*

Assez fréquente en Champagne humide, elle est rarissime en dehors de cette région. Ses fleurs d'un rose vif, souvent isolés au bout d'un long pédoncule sont facilement repérables à la fin du printemps. Elle recherche les friches, les moissons, les abords de cultures ou les prairies humides sur calcaire.

L'Oeillet velu *(Dianthus armeria)*

Rare en Champagne-Ardenne, cette espèce est en régression. Petit oeillet sauvage, il peut faire jusqu'à 40 cm de hauteur. Sa floraison intervient en juin / juillet. Il se développe sur une grande variété d'habitats comme les chemins frais, les coupes forestières, les pelouses ouvertes… Sur la commune, une importante population très dense est présente sur les friches du parc d'activités de référence. Il conviendrait de prendre en compte cette espèce dans les aménagements futurs de ce secteur, très riche écologiquement.

Résultats

4. Faune observée

4.1 Les oiseaux

Bouvreuil pivoine

La commune de Bettancourt présente une liste d'espèces d'oiseaux de 122 espèces (toutes recensées il y a moins de 10 ans). Au moins 77 sont nicheuses ou potentiellement nicheuses. Parmi ces dernières, 10 espèces sont inscrites en liste rouge nationale et 8 sur la liste rouge de Champagne-Ardenne.

Les boisements occupent une place importante sur la commune, les espèces forestières sont donc nombreuses. Citons par exemple les Pics noir, vert et épeiche. Sur la ripisylve de l'Ornel est observé le Pic épeichette. Le Pouillot siffleur peut être assez commun. Concernant les rapaces nocturnes : le Hibou moyen-duc et la Chouette hulotte sont discrets mais bien présents. Les rapaces diurnes sont par exemple la Bondrée apivore et l'Epervier d'Europe. En migration, le Gobemouche noir utilise les forêts de la commune. Dans les résineux est notée la Mésange huppée et dans les feuillus le Bouvreuil pivoine en très fort déclin.

Dans les milieux plus ouverts comme les friches, les prairies et les haies associées, se trouvent la Pie-grièche écorcheur, le Faucon crécerelle, la Tourterelle des bois, le Tarier des prés (en migration), le Tarier pâtre, la Fauvette babillarde ou encore le plus en plus rare Moineau friquet.

Les milieux humides constitués par les bassins du parc d'activités ou la rivière Ornel hébergent une riche avifaune que ce soit en migration qu'en période de reproduction. Sur les plans d'eau sont notées plusieurs espèces de canards comme les Sarcelles d'été et d'hiver, le Canard souchet. Sur les vasières sont notés de nombreux limicoles : Bécassine des marais, Chevaliers gambette, aboyeur, culblanc, guignette, mais aussi le Petit Gravelot, le Vanneau huppé. La Sterne pierregarin vient pêcher sur les bassins tout comme le Martin-pêcheur d'Europe qui profite également de la rivière et des fossés. La Bergeronnette des ruisseaux est nicheuse probable sur la commune.

Dans les cultures, l'Alouette des champs, la Bergeronnette printanière, le Bruant jaune sont signalés.

Enfin, le village abrite des espèces liées au bâti comme les Hirondelles rustiques et de fenêtre, le Serin cini ou bien encore l'Effraie des clochers.

CAS DE QUELQUES ESPÈCES

LISTE ROUGE

La Tourterelle des bois

Espèce en fort déclin (-64% depuis 2001 en Champagne-Ardenne), elle fréquente les habitats semi-ouverts avec fruticées, grosses haies et taillis pour sa nidification. Elle se maintient ainsi encore dans les quelques boisements isolés et haies autour de la commune mais pour encore combien de temps?

LISTE ROUGE

La Pie-grièche écorcheur

Insectivore, la pie-grièche fréquente les milieux ouverts parsemés d'arbres isolés, de buissons bas et de haies épineuses. Espèce à fort enjeu de conservation sur la commune, elle niche à deux endroits : le complexe de prairies / pâtures à l'est et sur les friches du parc d'activités à l'ouest.

Le Faucon crécerelle

Il s'agit d'un rapace encore commun en Champagne. Chasseur inépuisable de petits rongeurs, on le voit souvent en vol stationnaire au bord des routes, là où l'accotement en herbe est favorable à ses proies. Par son régime alimentaire, il est donc un allié de l'agriculture en limitant les populations de campagnols. Il est en régression de 18% depuis 2001 en France.

ZOOM SUR ... LES OISEAUX DES ROSELIERES ET DES TYPHAIES

Les roselières et typhaies (secteurs riches en Massettes) qui sont en bordure des plans d'eau du parc d'activités accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux inféodées à ce type d'habitat si particulier. Certaines de ces espèces, comme les rousserolles et phragmites utilisent les grandes tiges de cette végétation haute pour nicher. Les nids sont alors suspendus aux tiges, au dessus de l'eau, assurant une protection optimale des nichées. D'autres comme les grèbes, nichent à la surface de l'eau, en rassemblant des végétaux aquatiques pour établir le nid. S'installer au coeur de cette végétation luxuriante permet de mettre la nichée à l'abri du regard des prédateurs.

Bruant des roseaux

Ces milieux humides étant en régression, les espèces y étant associées le sont aussi. Il est pourtant assez facile de favoriser ces habitats. Les pentes douces en bordure des eaux stagnantes permettent aux roseaux et aux massettes de s'installer et de se développer. Il est donc important de maintenir et de restaurer ces habitats autour des différents bassins.

Grèbe castagneux

Phragmite des joncs

Rousserolle turdoïde

Rémiz penduline

4.2 Les mammifères

Au total, seulement 8 espèces de mammifères ont été inventoriées sur la commune, fréquentant l'ensemble des habitats. C'est très faible, mais compte tenu de la spécificité des inventaires mammifères, cette liste est loin d'être exhaustive ! Deux espèces sont protégées : le Hérisson d'Europe et le Chat forestier. Alors que la première peut s'observer dans le village, le Chat forestier est plus discret et recherche les boisements présentant des zones de chasse à proximité, comme les prairies. Les abords du village sont donc rapidement favorables à cette espèce.
Les mustélidés sont représentés par le Blaireau d'Europe. Ce dernier pourtant très utile, fait l'objet, comme le renard de destructions acharnées et injustifiées.
Les micro-mammifères et les chiroptères n'ont pas été inventoriés car ils nécessitent des inventaires spécifiques.
Le Chevreuil, le Lapin de garenne et le Lièvre d'Europe sont bien représentés sur le territoire.

Le Blaireau européen

Territorial, il s'agit du plus gros des mustélidés d'Europe. Le blaireau est un omnivore opportuniste et vit en groupe familial autour d'un terrier principal.

Le Hérisson d'Europe

Espèce que l'on rencontre par exemple dans les jardins, il est un allié du jardinier, se délectant des limaces du potager. Il faut veiller à créer des passages entre les propriétés pour assurer ses déplacements.

Le Renard roux

Précieux allié des agriculteurs, c'est un prédateur naturel des micro-mammifères puisqu'il en consomme pas moins de 4 000 par an et par individu!

Résultats

4.3 Les papillons

Azuré des Cytises

Avec 31 espèces, la commune affiche un résultat assez satisfaisant compte tenu de sa proximité avec une agglomération. Ce sont 3 espèces qui sont inscrites sur la liste rouge de Champagne-Ardenne : Azuré des Cytises, Azuré du Trèfle et Cuivré des marais. A noter que ce dernier est également protégé en France.

Les espèces rencontrées reflètent les habitats de la commune. Les zones cultivées le plus intensément sont les moins favorables. Les papillons ont besoins d'espaces en herbe et de variétés de milieux, présentant des fleurs sauvages. Les secteurs les plus riches sur la commune sont les prairies, les friches et pelouses sèches, les prairies humides mais aussi la forêt et les clairières associées.

A noter que même les espèces dites communes, subissent de plein fouet la disparition de leurs habitats de prédilection, notamment la suppression des zones en herbe, mais aussi des pratiques inadaptées de gestion (fauchages systématiques des bords de route et de chemin, suppression des haies, utilisation d'insecticides). Il est donc important de restaurer ou de créer des habitats favorables aux papillons et plus largement aux insectes.

Cuivré des marais

Azuré du Trèfle

Sylvaine

Grand Mars changeant

Machaon

Petit Nacré

4.4 Les reptiles et amphibiens

Au moins 6 espèces sont présentes mais les amphibiens mériteraient une recherche plus précise notamment dans les bassins du parc d'activités. On note sur la commune, des espèces patrimoniales comme le Sonneur à ventre jaune, crapaud que l'on retrouve dans les ornières des chemins forestiers. Les salamandres sont nombreuses dans les mares du bois communal à l'est de la commune.

Concernant les reptiles, la Couleuvre helvétique est présente à proximité des milieux humides. L'Orvet fragile est présent aussi bien en campagne que dans les jardins naturels et les potagers biologiques. Le Lézard des murailles est présent sur les murs chauds et terrasses. Il gîte dans les fissures et anfractuosités.

Salamandre tachetée

4.5 Les grillons, criquets et sauterelles

Ce sont 20 espèces qui ont été recensées sur la commune. Les orthoptères sont adultes tardivement en saison, ainsi la prospection pour cette espèce a eu lieu en août. Les espèces notées sont globalement communes. Deux espèces sont inscrites en liste rouge en Champagne-Ardenne : le Criquet ensanglanté et la Decticelle carroyée. Le premier recherche des milieux assez humides, comme les cariçaies. Quant à la Decticelle, elle compte sur son mimétisme pour se cacher dans la végétation des milieux secs et chauds ou dans les prairies de fauche.

Le Grillon d'Italie accompagne les nuits d'été avec son chant régulier et apaisant.

Afin de favoriser la diversité des orthoptères, il est nécessaire de conserver un paysage hétérogène présentant une grande variété de milieux notamment herbacés, fauchés tardivement pour permettre aux espèces d'effectuer leurs cycles.

Le Criquet ensanglanté

Cette espèce est visible au moins dans deux endroits dans la commune : en bordure de bassins dans le parc d'activités et dans une parcelle accolé à la ville à l'est.

L'Oedipode turquoise

Cette espèce xérothermophile recherche les sols avec roches affleurantes. Lorsqu'il vole, ses ailes apparaissent bleues. Il est présent sur un chemin caillouteux à l'ouest de l'hôpital.

Le Méconème fragile

Cette espèce nocturne vient chercher la chaleur la nuit sur les carrosseries des voitures. Les élytres (ailes) étant de tailles très réduites, l'espèce ne vole pas.

4.6 Les odonates

Ce sont 27 espèces de libellules qui ont été observées. La création des bassins artificiels augmente de façon importante la capacité d'accueil de ce groupe d'espèces.

Deux espèces sont inscrites à la liste rouge de Champagne-Ardenne : le Leste barbare et l'Aeschne grande.

Les odonates constituent une part importante des écosystèmes aquatiques. Les milieux d'eaux stagnantes évoluent naturellement, par comblement, vers la prairie puis la forêt. Il convient donc d'entretenir ces milieux pour les conserver à un certain stade d'évolution favorable aux libellules. Celles-ci sont sensibles à l'ensoleillement, aux variations rapides du milieux comme le niveau d'eau ou la modification de la végétation. Rappelons que la libellule adulte, correspondant au stade aérien, ne constitue qu'une toute petite partie de sa vie. La phase larvaire qui dure parfois plusieurs années est décisive. La larve est un grand prédateur d'autres insectes ou de vers aquatiques.

Le Leste barbare

Espèce pionnière, elle colonise les plans d'eau récent. Avec les bassins de la commune, elle trouve les conditions idéales et est donc actuellement commune.

L'Aeschne grande

Ses ailes enfumées permettent de la distinguer assez aisément même en vol. Sur la photo, une femelle est en train de déposer ses œufs dans l'eau.

L'Ischnure élégante

La petite tache bleue isolée au bout de son abdomen est caractéristique de l'espèce.

L'Agrion jouvencelle

Cette espèce est la plus commune et peut former des populations denses. Ses capacités d'adaptation à tous types d'habitats lui permettent d'avoir une large répartition.

5. Préconisations de gestion

La commune souhaite s'impliquer dans l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants. Soucieuse de préserver son patrimoine naturel, elle s'est engagée dans la démarche des Diagnostics de la Biodiversité Communale. Pour accompagner la commune dans cette volonté, une liste de préconisations de gestion a été établie, à la suite d'inventaires de terrain. Ces préconisations ne tenant pas compte du régime de propriété, elles s'adressent donc aux terrains communaux et/ou privés. L'application de ces préconisations est donc tributaire de la volonté de la commune, ne pouvant être efficace que si les habitants sont impliqués et sensibilisés aux enjeux de conservation. Susciter la curiosité et l'envie de participer est essentiel pour que le plus grand nombre s'active à la mise en place d'actions concrètes en vue de maintenir et d'améliorer la capacité d'accueil du territoire en faveur de la biodiversité.

1 Les bords de route et de chemin

Amélioration des corridors écologiques

Les talus, les bords de route et de chemin représentent des corridors écologiques (linéaires « naturels » permettant aux espèces de se déplacer) non négligeables à condition qu'ils soient gérés d'une manière appropriée. Le maintien en herbe est primordial pour permettre les mouvements de la faune, d'autant plus qu'ils constituent des réservoirs de biodiversité pour la flore. La strate herbacée doit faire l'objet d'une fauche tardive annuelle vers la fin septembre. Dans les zones à risque (manque de visibilité), il est possible de faucher plus régulièrement une bande de 50 à 100 cm au-delà de la bande de sécurité habituelle. L'idéal est de ramasser les résidus de fauche, qui enrichissent le sol, diminuant la diversité. Cette pratique déjà en cours à Bettancourt doit être généralisée et étendue à tous les acteurs.

2 Les mares

Restaurer le réseau de mares

Dans les bois communaux à l'est (*Terme Fenot*), des mares issues d'activités anciennes d'extraction sont présentes en espace forestier. Elles hébergent notamment de nombreuses Salamandres tachetées. Un travail de restauration serait à mener, en commençant par un ramassage des déchets. Il pourrait être également utile, pour certaines, de supprimer les tas de branches entassées dans l'eau. Il faudrait également comprendre pourquoi certains trous ne se remplissent pas. Cela permettrait de créer de nouvelles mares. Une mise en lumière partielle, avec de l'élagage léger pourrait être également intéressant. Enfin, la création de nouvelles mares, avec creusement par un engin, assurerait la diffusion des espèces et la pérennité des populations.

Préconisations de gestion

3 La lutte contre les espèces invasives

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

A Bettancourt, certaines espèces de plantes originaires d'autres régions du Monde se sont implantées et arrivent à se reproduire. Pour certaines, elles acquièrent un caractère envahissant et concurrencent fortement la biodiversité locale. Il s'agit en particulier de la Renouée du Japon (photo), du Galéga officinal, de l'Erable negundo et du Séneçon sud-africain.

Les moyens de lutte ne sont pas toujours bien définis et sont parfois contre productifs. Il est donc utile de se rapprocher du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, qui est en charge de ces questions et peut apporter son expertise. A noter que le Galéga peut être toxique dans le fourrage et tuer, en particulier les ovins.

4 Les friches et pelouses sèches

Maintenir les milieux ouverts

Les milieux ouverts sont riches en biodiversité mais ce sont ceux qui déclinent le plus vite dans notre pays. Il convient donc de les maintenir ouverts et même de les restaurer. Naturellement, ces milieux se ferment progressivement en se boisant. Sur la commune ce phénomène s'observe notamment à l'est dans les bois communaux ou des espaces ouverts se ferment. Il convient par action mécanique (ou pâturage) d'entretenir ces habitats par fauche par exemple, le foin pourrait d'ailleurs être utilisé en faisant attention à la présence du galéga les premières années. Des orchidées sont présentes sur ce site.

Des milieux ouverts très riches mais menacés

Une problématique important existe au niveau du parc d'activités de référence. Dans l'attente de l'aménagement de cette zone, des milieux riches s'installent accompagnés d'espèces protégées (ex : Pie-grièche écorcheur). Il serait intéressant de mener une réflexion avec la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise afin de concilier au mieux développement des activités et respect de la biodiversité. Ce secteur et les milieux rencontrés sont un atout indéniable pour accueillir une riche biodiversité sur un site de développement économique. Ce site pourrait devenir exemplaire. Les entreprises qui s'implantent pourraient également être sensibilisées à ces enjeux et conseillées dans leurs pratiques de gestion des espaces naturels autour.

Préconisations de gestion

5 Les cultures

Améliorer l'accueil de la biodiversité dans les champs

Les cultures peuvent accueillir la biodiversité. Pour cela, il convient de déployer des éléments fixes comme des haies, des arbres isolés champêtres ou fruitiers. La réduction de la taille des parcelles est également une piste à exploiter avec les agriculteurs. Les plantes messicoles, ou adventices, poussent à proximité des cultures ou en leur sein. Elles jouent un rôle essentiel pour la biodiversité. Souvent qualifiées à tort de «mauvaises herbes», elles sont indispensables pour le maintien d'une entomofaune saine et riche. Hyménoptères (abeilles, bourdons, …), papillons, coléoptères, etc., sont particulièrement dépendants de cette flore qui a aujourd'hui quasiment disparue des cultures. L'arrêt des herbicides permet leur retour.

Sensibiliser sur l'impact des pesticides

L'emploi des pesticides, notamment d'herbicides comme le glyphosate, doit à tout prix être évité. Les professionnels, comme les agriculteurs et les agents en charge de l'entretien, et plus largement tous les habitants sont concernés. Des solutions alternatives existent et sont parfois moins coûteuses.

Dans le cadre de la loi Labbé, les communes ne peuvent plus utiliser de pesticides de synthèse sur les espaces publiques depuis 2017. Cette interdiction s'applique depuis 2019 aux particuliers.

6 Les boisements

Diversifier les strates

Un peuplement forestier riche se traduit par la présence d'espèces végétales autochtones, d'âge et de taille différents, permettant l'installation d'une faune tout aussi diversifiée.

La gestion sylvicole a donc une importance capitale. Elle doit garantir une certaine hétérogénéité du peuplement.

C'est pourquoi la sensibilisation des usagers et des gestionnaires de la forêt sont indispensables, en mettant l'accent sur la richesse de ce milieu et sur la nécessité de la gérer durablement avec une réflexion à l'échelle du territoire. Il est notamment important de conserver du bois mort, sur pied et au sol, et de veiller à la tranquillité d'espèces patrimoniales. Des clairières sont également à favoriser.

7 La rivière

Améliorer les capacités d'accueil de la rivière

Le problème principal de l'Ornel est qu'elle est très souvent totalement ombragée. L'alternance de secteurs ombragés et ensoleillés permettrait de varier les habitats et donc d'augmenter le nombre d'espèces liées à la rivière ou à ses rives. La rivière doit être vivante et méandrer le plus naturellement possible pour présenter des milieux riches et variés. La présence d'arbres morts sur pied ou au sol est un atout indéniable pour la biodiversité. La vallée joue un véritable rôle de corridor écologique au sein d'espaces urbanisés ou fortement cultivés. Elle facilite ainsi le déplacement de la faune et de la flore. A noter que l'Erable negundo, sur certains tronçons, prend une part importante de la rive, il conviendrait de limiter sa propagation par des coupes afin de limiter la diffusion des graines.

8 Le village et ses jardins

Favoriser les espèces du bâti et des jardins

On l'ignore souvent mais les villages et la mosaïque d'habitats présente autour (jardins, arbres, haies…) présentent une diversité importante d'espèces. A travers quelques mesures, il est aisé d'améliorer les conditions d'accueil de la flore et de la faune. Bien entendu, plus le nombre d'habitants s'impliquant est important, plus les effets sur la biodiversité se font sentir.

Le programme d'actions doit être cohérent : suppression de l'usage des pesticides, réduction des surfaces tondues, choix de plantes locales, propositions d'aménagements spécifiques (nichoirs pour oiseaux ou insectes, gîtes à chauves-souris, mares, murets de pierres sèches, vergers, plantations de haies).

Sensibiliser sur les changements de pratiques et susciter l'envie d'agir

Bien que cela fasse quelques années que les pratiques en matière d'environnement changent, elles sont encore mal comprises par une partie de la population, les habitudes étant longues à changer. Pour cela, il faut « rapprocher » la biodiversité du lieu de vie des habitants et expliquer les changements par un arsenal d'outils comme les sorties de découverte de la nature, des réunions de présentation de l'action entreprise, une participation à des opérations de pose de nichoirs, des chantiers d'entretien, la création de panneaux de sensibilisation, de la communication dans la presse… Si chaque habitant participe à l'échelle de son jardin, la biodiversité locale s'en trouvera améliorée (fauche tardive, haies sauvages et nourricières, arbres fruitiers…).

9 Les bassins et zones humides

Améliorer l'accueil de la biodiversité dans les bassins

Les bassins artificiels du parc d'activités de référence ont été bien conçus. Ils hébergent d'ores et déjà une forte biodiversité. Il conviendrait de retirer régulièrement les déchets car ils y sont nombreux. Avec le temps, il faudra vérifier qu'ils ne se comblent pas car sinon la végétation ligneuse va gagner du terrain et remplacer à terme les surfaces en eaux libres et la végétation non ligneuse. Il faudra lutter contre un développement excessif des saules au détriment du reste de la végétation rivulaire. Les cariçaies, typhaies et roselières sont à maintenir en l'état. Leur faucadarge doit être réalisé de temps en temps, en dehors de la période de reproduction (soit entre septembre et février). Ces bassins se prêtent particulièrement bien à l'observation des oiseaux (sorties découvertes avec le public, les scolaires…).

Conserver et gérer les zones humides

En plus des mares, des zones humides de type prairies inondables sont présentes. La mieux conservée est située au nord du parc d'activités de référence et est gérée en lien avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne. Les mesures appliquées sont donc à visées écologiques. En revanche, d'autres sites de plus petite taille, notamment en bout de parcelles agricoles (non cultivés car trop humides), ne font pas l'objet de mesures particulières. Il conviendrait de contacter les propriétaires pour savoir ce qu'il est possible de mettre en place ou si ces terrains peuvent faire l'objet d'acquisitions foncières.

10 Les prairies et pâtures

Conserver les prairies, pâtures et haies

Il est une chance pour la commune d'avoir encore de l'élevage bovins sur son territoire. Cela permet d'avoir un beau complexe de prairies et de pâtures présentant des haies, soit un « mini-bocage » aux portes de la ville. Ces habitats se raréfient à mesure du recul de l'élevage. Comme indiqué précédemment, les parcelles en herbe accueillent, au delà de la flore, des insectes et des oiseaux nichant au sol. Les haies abritent de nombreux nids mais nourrissent également les animaux en toutes saisons et servent d'abris. Pour diversifier la flore de ces prairies, il faut limiter au maximum les amendements qui banalisent la flore en favorisant uniquement les graminées au détriment par exemple, des fabacées (légumineuses) qui donnent pourtant bon goût au lait ou à la viande.

Conclusions

Au terme de l'ensemble des prospections réalisées dans le cadre du DBC de Bettancourt-la-Ferrée en 2021, la commune présente une biodiversité diversifiée et parfois à valeur patrimoniale.

Les 583 espèces recensées sur la commune (241 espèces de faune et 342 espèces de flore) reflètent la diversité des habitats. En effet, chaque habitat dispose d'un cortège respectif d'espèces. 82 espèces présentent un enjeu de conservation assez fort ou fort sur la commune, ce qui est important. Des mesures spécifiques pour la conservation de ces espèces sont nécessaires.

Les mesures d'amélioration de l'accueil de la biodiversité doivent être développées sur de larges emprises. Pour ce faire, il est important que le plus grand nombre d'acteurs participent. Commune, riverains, communauté d'agglomération, agriculteurs, élus, département, entreprises, syndicat de rivières, aménageurs et architectes, c'est ensemble que les actions peuvent porter au mieux.
Des actions phares, à haute valeur, comme la restauration du réseau de mares auront un effet direct sur la biodiversité. Le parc d'activités de référence pourrait aussi être exemplaire, en prenant en compte la présence de milieux et d'espèces dans sa stratégie de développement. Il est aussi important d'intégrer la notion de biodiversité dans les plans d'urbanisme et de projeter la place de la biodiversité dans le développement de la ville de demain. A force de faire disparaître de petits espaces de biodiversité qui peuvent paraître anodins, celle-ci décline progressivement, souvent dans une indifférence complice. Le temps de la prise de conscience est passé, il est urgent d'agir à l'échelle locale comme à d'autres plus vastes.

A travers ce document, une liste d'espèces connues sur la commune a pu être dressée, même si elle est loin d'être exhaustive. Elle permet d'avoir un état de la biodiversité communale. De grandes pistes de réflexion sur des possibilités d'actions sont exposées. Certaines peuvent être mise en place rapidement, à moindre coût alors que d'autres, plus ambitieuses, nécessitent du travail préalable.

La généralisation des fauches tardives aux bords des routes et des chemins peut permettre de créer (ou de maintenir) des voies de circulation privilégiées pour la faune. On parle alors de corridors écologiques ou de trames vertes.

La rivière Ornel constitue une voie de déplacement pour la faune et la flore mais serait encore plus accueillante si des tronçons sont mis en lumière.

La sensibilisation des différents acteurs (élus, riverains, agriculteurs, gestionnaires d'espaces, propriétaires) est primordiale pour la compréhension de la démarche.

Ainsi, ce DBC ne pose que les bases d'une réflexion en vue de mettre en place des actions concrètes sur le terrain visant à maintenir et à améliorer la biodiversité de Bettancourt. Des possibilités de financement peuvent exister pour la seconde phase qui est celle de l'action. Plusieurs communes ont bénéficié de ces aides. Des aménagements y ont été réalisés comme la plantation de fruitiers ou de haies. La LPO reste donc disponible et à l'écoute de la commune pour l'accompagner dans la suite de ce beau projet !

Un jardin riche en biodiversité

Des actions concrètes et faciles à engager peuvent être d'ores et déjà proposées au sein du village, comme la pose de nichoirs, la mise en place d'un réseau de jardins naturels, la tonte différenciée des espaces verts, la naturalisation des murs, la plantations de fruitiers…

Annexe 1

Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu fort pour la commune

Martin-pêcheur d'Europe

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
	Espèces animales	
Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*	Fort
Sonneur à ventre jaune	*Bombina variegata*	Fort
Chat forestier	*Felis silvestris*	Fort
Leste barbare	*Lestes barbarus*	Fort
Aeschne grande	*Aeshna grandis*	Fort
Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*	Fort
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	Fort
Rousserolle turdoïde	*Acrocephalus arundinaceus*	Fort
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	Fort
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*	Fort
Cuivré des marais	*Lycaena dispar*	Fort

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
	Espèces végétales	
Séneçon des bois, Séneçon des forêts	*Senecio sylvaticus L., 1753*	Fort

Annexe 2

Tableaux récapitulatifs des espèces à enjeu assez fort pour la commune

Nom vernaculaire	Nom latin	Enjeu de conservation pour la commune
	Espèces animales	
Hérisson d'Europe	*Erinaceus europaeus*	Assez fort
Blaireau européen	*Meles meles*	Assez fort
Sarcelle d'hiver	*Anas crecca*	Assez fort
Sarcelle d'été	*Anas querquedula*	Assez fort
Busard des roseaux	*Circus aeruginosus*	Assez fort
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*	Assez fort
Petit Gravelot	*Charadrius dubius*	Assez fort
Bécassine des marais	*Gallinago gallinago*	Assez fort
Chevalier gambette	*Tringa totanus*	Assez fort
Pigeon colombin	*Columba oenas*	Assez fort
Martinet noir	*Apus apus*	Assez fort
Torcol fourmilier	*Jynx torquilla*	Assez fort
Pic épeichette	*Dendrocopos minor*	Assez fort
Alouette des champs	*Alauda arvensis*	Assez fort
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	Assez fort
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbicum*	Assez fort
Pipit farlouse	*Anthus pratensis*	Assez fort
Tarier des prés	*Saxicola rubetra*	Assez fort
Tarier pâtre	*Saxicola torquatus*	Assez fort
Locustelle tachetée	*Locustella naevia*	Assez fort
Phragmite des joncs	*Acrocephalus schoenobaenus*	Assez fort
Fauvette des jardins	*Sylvia borin*	Assez fort
Fauvette babillarde	*Sylvia curruca*	Assez fort
Pouillot siffleur	*Phylloscopus sibilatrix*	Assez fort
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*	Assez fort
Roitelet huppé	*Regulus regulus*	Assez fort
Rémiz penduline	*Remiz pendulinus*	Assez fort
Moineau friquet	*Passer montanus*	Assez fort
Serin cini	*Serinus serinus*	Assez fort
Verdier d'Europe	*Carduelis chloris*	Assez fort
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*	Assez fort
Linotte mélodieuse	*Carduelis cannabina*	Assez fort
Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula*	Assez fort
Bruant jaune	*Emberiza citrinella*	Assez fort
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*	Assez fort
Decticelle carroyée	*Platycleis tessellata*	Assez fort
Criquet ensanglanté	*Stethophyma grossum*	Assez fort
Orvet fragile	*Anguis fragilis*	Assez fort
Azuré du Trèfle	*Cupido argiades*	Assez fort
Azuré des Cytises	*Glaucopsyche alexis*	Assez fort

Nom vernaculaire	*Nom latin*	Enjeu de conservation pour la commune
Espèces végétales		
Scolopendre, Scolopendre officinale	*Asplenium scolopendrium L., 1753*	Assez fort
Chlorette, Chlore perfoliée	*Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762*	Assez fort
Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé	*Butomus umbellatus L., 1753*	Assez fort
Callune, Béruée	*Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808*	Assez fort
Laîche Patte-de-lièvre, Laîche des lièvres	*Carex leporina L., 1753*	Assez fort
Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais	*Chrysosplenium oppositifolium L., 1753*	Assez fort
Calament acinos, Thym basilic, Clinopode des champs, Petit Basilic	*Clinopodium acinos (L.) Kuntze, 1891*	Assez fort
Crépide élégante, Crépide jolie	*Crepis pulchra L., 1753*	Assez fort
Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet	*Dianthus armeria L., 1753*	Assez fort
Millepertuis couché, Petit Millepertuis	*Hypericum humifusum L., 1753*	Assez fort
Millepertuis maculé, Millepertuis taché	*Hypericum maculatum Crantz, 1763*	Assez fort
Scirpe sétacé, Isolépis sétacé	*Isolepis setacea (L.) R.Br., 1810*	Assez fort
Laitue vireuse, Laitue sauvage	*Lactuca virosa L., 1753*	Assez fort
Gesse hérissée, Gesse hirsute	*Lathyrus hirsutus L., 1753*	Assez fort
Gesse sans vrille, Gesse de Nissole	*Lathyrus nissolia L., 1753*	Assez fort
Gesse des bois, Grande Gesse	*Lathyrus sylvestris L., 1753*	Assez fort
Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles	*Linum tenuifolium L., 1753*	Assez fort
Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs	*Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811*	Assez fort
Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches	*Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811*	Assez fort
Lysimaque des bois, Mouron jaune	*Lysimachia nemorum L., 1753*	Assez fort
Pourpier d'eau	*Lythrum portula (L.) D.A.Webb, 1967*	Assez fort
Luzerne tachetée	*Medicago arabica (L.) Huds., 1762*	Assez fort
Ophrys abeille	*Ophrys apifera Huds., 1762*	Assez fort
Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	*Parietaria judaica L., 1756*	Assez fort
Raiponce en épi	*Phyteuma spicatum L., 1753*	Assez fort
Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons	*Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799*	Assez fort
Primevère acaule	*Primula vulgaris Huds., 1762*	Assez fort
Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de céleri	*Ranunculus sceleratus L., 1753*	Assez fort
Stellaire des sources	*Stellaria alsine Grimm, 1767*	Assez fort
Massette à feuilles étroites	*Typha angustifolia L., 1753*	Assez fort

Tarier pâtre *Saxicolus torquatus*

Bettancourt-la-Ferrée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Décembre 2021

Citation

LPO Champagne-Ardenne. 2021. Diagnostic de la biodiversité communale de Bettancourt-le-Ferrée. DREAL Grand Est et Commune de Bettancourt-la-Ferrée. 18 pages.

Crédits photographiques

Bertrand Bui (Tela Botanica), Fabrice Croset, Aurélien Deschatres, Jean-Claude Deschatres, Julia D'Orchymont, Denis Fourcaud, Christophe Hervé, Jacques Maréchal (Tela Botanica), Aymeric Mionnet, Julien Rougé, Laurent Rouschmeyer, Hugues Tinguy (Tela Botanica), Christine Tomasson

Pelouse semi-ouverte à l'est du village

Informations

Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur le portail faune-champagne-ardenne.org. L'onglet Faune de ma commune permet notamment de lister les observations des espèces sur chaque commune. Les informations y sont actualisées en temps réel grâce à la mobilisation de plusieurs milliers d'observateurs bénévoles et à la participation des structures suivantes :

Association Nature du Nogentais · SUD CHAMPAGNE · LPO · AGIR pour la BIODIVERSITÉ CHAMPAGNE-ARDENNE · REGROUPEMENT DES NATURALISTES ARDENNAIS · Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne · Parc naturel régional de la Montagne de Reims · Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Lysimaque des bois *Lisymachia nemorum*

Conception et réalisation du document :

BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ CHAMPAGNE-ARDENNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Champagne-Ardenne
Der Nature - Ferme des Grands Parts
51290 OUTINES
03.26.72.54.47 / champagne-ardenne@lpo.fr

Consultez ce diagnostic (et tous les autres) sur notre site internet en cliquant sur ce lien